

Compte - Rendu du Conseil d'Administration Du 26 novembre 2012, Tournon

Le vingt-six novembre deux mille douze, le Conseil d'Administration de la Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux s'est réuni sous la présidence de M. Alain Faucuit.

Étaient présents avec voix délibérative :

Mesdames : Anne-Catherine Barthelon (pouvoir de Françoise Carret), Maryse Bonin, Emmanuelle Champion, Marylou Dick, Annie Galamien, Josie Glass, Christine Julou, Geneviève Souche, Julie Vallet, Régine Vignal

Messieurs : André Ariotti, Pierre Bartissol (pouvoir de Philippe Baron), Daniel Benassy (pouvoir de Paul Bombrun), Philippe Bernière, Alain Faucuit, Yves Ferrer, Sébastien Haond, Gérard Timbert, Patrick Roucoux,

Étaient excusés.

Mesdames : Agnès Audibert, Fabienne Capon, Françoise Carret, Hélène Payrastra, Isabelle Thiry, Thérèse Clément-Montalbano, Odette Vialatte,

Messieurs : André Aubert, Philippe Baron, Paul Bombrun, Jean-Michel Paulin, David Piel, François Duret, Yvon Vialar, Jean-Noël Royer-Manoha, Denis Lacombe, Christian Dumortier

Étaient présents sans voix délibérative :

Mesdames : Françoise Charles (présidente Cs Tournon)

Messieurs : Gérard Badel (cs Tournon) Jean-Claude Hallier (cs Tournon),

Ordre du jour

❖ Pour Décision :

Adoption du compte-rendu du Conseil d'Administration du 25 septembre 2012.

En pièces jointes : Le compte- rendu du CA du 25/09/2012

Changement d'un véhicule

Agrément ingénierie sociale ASLL

❖ Pour Orientation :

Congrès 2013 de la FCSF :

Mise en place d'une démarche de mobilisation des centres sociaux ardéchois :

- **Information sur les démarches d'inscriptions**

(Point sur les inscriptions en cours et les administrateurs dont nous attendons la réponse)

- **Information sur les appels à contribution des centres sociaux au congrès (appels à contribution joints)**

- **Proposition d'organiser dans une démarche collective fédérale une « animation – exposition » à partir des projets de « jardins partagés » dans le cadre de la partie magasin du congrès**

- **Point sur l'organisation d'un débat départemental autour de la question éducative, soutien aux débats des centres sociaux (suite du Conseil d'administration de juin**

❖ Questions diverses

- **Information sur le prochain comité de pilotage de la convention avec CAF CG MSA le 30 11 à la**

MSA

COMPTE-RENDU DE SEANCE.

Le président Alain Faucuit remercie le centre social de Tournon pour son accueil, et Messieurs Timbert et Ariotti pour la prise en charge de l'animation des débats

❖ Pour Décision :

Adoption du compte-rendu du Conseil d'Administration du 29 septembre 2012

La question est posée des remarques à faire sur le compte rendu du CA du 29 septembre 2012.

Sans remarques particulières le président soumet l'adoption du compte rendu au vote

Ne prennent pas part au vote :

Pour : 20 Contre : 0 Blanc ou nul : 0

**Le compte rendu du conseil d'administration du 29 septembre 2012 est adopté
par 20 voix pour sur 20 suffrages exprimés**

Le président présente la lettre de démission de Mme Christine Julou, membre du bureau.

Christine explique de vive voix les raisons de cette démission, en accord avec ses collègues « professionnels » souhaitant laisser toute la place aux bénévoles au sein, du bureau et toujours prêts à venir en appui si nécessaire. Le président rappelle que le bureau peut encore accueillir deux nouveaux membres

Changement d'un véhicule

Le président propose le changement d'un véhicule sur les 2 appartenant à la FACS. Le délégué cèdera la Chevrolet à la chargée de mission pour acheter un véhicule neuf dans une enveloppe financière de 15500 euros maximum

Décision votée à l'unanimité soit 22 voix

Agrément ingénierie sociale ASLL

Gérard Timbert rappelle les éléments de contexte :

La question posée est de savoir si les centres sociaux vont continuer à faire de l'ASLL ? Gérard réexplique le fonctionnement marche public/FACS

Ce marché a permis de pérenniser des postes de conseillères, sur les centres de : Valgorge, Villeneuve de berg, Le Pouzin, Tournon, Annonay et Saint Agrève

Julie rappelle les actions collectives et individuelles comme elles existent actuellement.

Le débat s'engage

Philippe Bernié souhaite que soit abordé lors d'un prochain CA le sens et l'opportunité des interventions dans la mesure où l'on ne maîtrise pas la zone géographique de ces interventions.

Il paraît utile de se réinterroger sur le sens du projet, sinon, on court le risque de venir des « prestataires ».

André souligne cet avantage du milieu associatif en ce qu'il peut s'interroger souvent sur le sens de ses actions, interrogation salutaire en matière de travail social.

Toutefois pour continuer cette mission et répondre au prochain marché public, il est nécessaire d'obtenir un agrément, dont les modalités ont été fixées par décret.

Quelle que soit la décision prise dans l'année sur ce travail et le marché public il est urgent de demander cet agrément

Proposition de délibération lue par le président (reprise de la loi)

Compte-tenu du changement de cadre légal (loi Molle) définissant dans le droit français le service social relatif au logement social et le mode de mandatement des organismes exerçant ce service et l'obligation pour le fédération engagée encore un an au moins sur ce champ, d'être titulaire de cet agrément, le conseil d'administration de la Fédération Ardéchoise des centres sociaux autorise le président à solliciter auprès de la DDCSPP un agrément ingénierie sociale, financière, et technique pour l'accompagnement social pour faciliter l'accès ou le maintien des personnes dans le logement

Adoption à l'unanimité soit 22 voix

Participation au congrès

Exposé de Gérard sur le déroulement du congrès, les modalités d'inscription.

La FCSF, étudie la possibilité de ne participer qu'à une journée du congrès pour les centres proches de Lyon.

Sur les appels à projets :

Attention date de dépôt des candidatures dépassées pour les groupes de musique. Mais tenter le coup quand même

La fédé souhaite participer au « magasin » du congrès et le bureau propose comme sujet « les jardins partagés »

Idées acceptée par les membres du CA, avec trois idées à mettre en valeur : Le pouvoir d'agir des habitants (jardiniers), le lien social.....et les gains pour les jardiniers ...

Le CA délègue au bureau de dégager un budget (ou pas) pour cette présentation et délègue au groupe congrès le soin de mettre en place une présentation artistique.

Le CA accepte que la question éducative, soit l'objet d'un débat qui entraîne une mobilisation vers le congrès.

Mais cette question doit s'appuyer sur notre positionnement face à la question éducative : comment les centres sociaux sont-ils perçus dans leur rôle éducatif, comment les centres sociaux s'emparent de cette question dans leur projet.

Le site internet de la fédération

Gérard expose la ligne éditoriale prévue, dans la première partie de la proposition de fonctionnement de la commission communication (proposition distribuée à tous les administrateurs présents)

Les administrateurs sont d'accord pour dire que le lancement du site a déjà été voté et qu'il doit donc démarrer au plus vite. La ligne éditoriale telle qu'elle est présentée convient pour démarrer le site.

Maryse, explique que les membres de la commission communication n'ont pas vraiment eu le temps d'échanger sur cette proposition de fonctionnement. Elle propose d'étudier cela en groupe « com », de la soumettre au bureau puis au CA. Mais ce délai ne doit pas empêcher le démarrage du site, qui doit être fait au plus vite.

Le CA décide que le site doit démarrer avec la ligne éditoriale proposée. Qu'en fonction de ce début de mise en route, et du fonctionnement du site la proposition de fonctionnement de la commission sera élaborée au fil des premiers mois et avec l'expérience...elle sera soumise au CA dans le courant de l'année 2013

La séance est levée à 21h 30

Merci pour l'organisation du repas au centre social de Tournon

Le Président
A. FAUCUIT

La secrétaire
E. CHAMPION

**Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux
Centre Social Jean-Marc Dorel
4 Place Vincent Auriol
07250 Le Pouzin**

**Téléphone : 04.75.05.04.14 - Portable : 06.15.25.11.03 – Télécopie : 04.75.05.32.12
Courriel : deleguefac@gmail.com**